

FE.-
REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2002-564 DU 31 DECEMBRE 2002

Portant approbation du budget prévisionnel révisé de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (S.B.E.E.) pour l'exercice 2002.

**LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,**

- Vu** la loi n° 90-032 du 11 décembre 1990 portant constitution de la République du Bénin ;
- Vu** la loi n° 88-005 du 26 avril 1988 relative à la création, à l'organisation et au fonctionnement des entreprises publiques et semi-publiques ;
- Vu** la proclamation le 03 avril 2001 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 22 mars 2001 ;
- Vu** le décret n° 2001-170 du 07 mai 2001 portant composition du gouvernement et le décret n° 2002-082 du 20 février 2002 qui l'a modifié ;
- Vu** le décret 97-47 du 14 février 1997 portant attributions, organisation et fonctionnement du Ministère des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique ;
- Vu** le décret n° 89-123 du 30 juin 1989 portant approbation des statuts de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (SBEE) ;

Sur rapport du Ministre des Mines, de l'Energie et de l'Hydraulique ;

Le Conseil des Ministres entendu en sa séance du 18 décembre 2002 ;

DECRETE :

Article 1^{er} : Est approuvé, le budget prévisionnel révisé de la Société Béninoise d'Electricité et d'Eau (SBEE) pour l'exercice 2002 tel qu'il figure en annexe à ce décret.

Article 2 : Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 31 décembre 2002

Par le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,



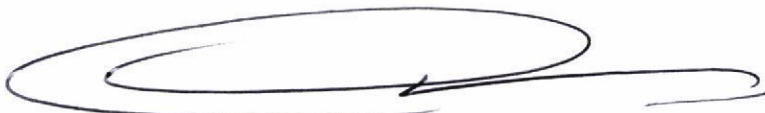
Mathieu KEREKOU.-

Le Ministre d'Etat Chargé de la Coordination
de l'Action Gouvernementale, de la Prospective
et du Développement,



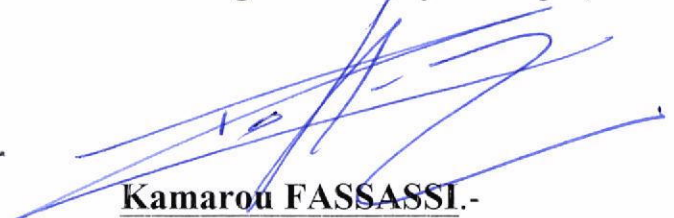
Bruno AMOUSSOU

Le Ministre des Finances
et de l'Economie,



Grégoire LAOUROU.-

Le Ministre des Mines, de
l'Energie et de l'Hydraulique,



Kamarou FASSASSI.-

Ampliatiions : PR 6 AN 4 CS 2 CC 2 CES 2 HAAC 2 MCCAG-PD 4 MFE 4
MEMH 4 AUTRES MINISTERES 18 SGG 4 DGBM-DCF-DGTCP-DGID-
DGDDI 5 BN-DAN-DLC 3 GCOMB-DCCT-INSAE 3 BCP-CSM-IGAA 3
UAC-ENAM-FADESP 03 UNIPAR-FDSP 02 JO 1.-